



Naufrage du 23 mai 1925

Commémoration centenaire

Discours du maire Jean-Paul Stanzel

Mesdames, Messieurs les représentants des services de l'État.

Monsieur le Sénateur.

Madame, Monsieur les vice-présidents du Département.

Mesdames, Messieurs les élus.

Monsieur l'Amiral DUTRIEUX, délégué départemental de la SNSM représentant le Président national.

Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations, avec une attention particulière pour la SNSM et son Président Robert BOUGUÉON - Pour son action au quotidien et pour l'association Papa Poydenot et son Président Christian DURAND - Pour son travail de mémoire et de conservation du patrimoine du sauvetage en mer, tous les deux partenaires de cette commémoration.

Mesdames, Monsieur les représentants des sauveteurs, SNSM et pêcheurs qui sont courageusement sortis pour secourir les naufragés.

Père Armand GUÉZINGUAR.

Messieurs les représentants des familles touchées par cette terrible tempête, nombreux aujourd'hui ici à Saint-Pierre.

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Penmarc'h.

Le 23 mai 1925, cela fait 100 ans, en plein mois de mai, les bateaux reviennent de pêche au large de Kérity quand ils sont surpris par une violente tempête.

Je laisserai Robert expliquer les circonstances de ce drame.

Quelques mots simplement.

Deux barques de pêche : le « Saint-Louis » et le « Berceau de Saint-Pierre », sont sortis le matin. Le temps est beau, subitement la mer grossit. Bientôt, c'est la pleine tempête. Les barques assaillies par d'énormes vagues chavirent.

Les guetteurs du sémaphore donnent immédiatement l'alerte. Le « Comte et Comtesse Foucher » patron JÉGOU de Kérity et le « Léon Dufour », patron Jean BERROU de Saint-Pierre se portent au secours des naufragés.

Après une lutte acharnée et de nombreux efforts, les sauveteurs recueillent les hommes des deux bateaux de pêche. Hélas ! Les deux canots de sauvetage ne résistent pas. Le « Comte et Comtesse Foucher » chavire et le « Léon Dufour » est vidé de son équipage. Deux bateaux, témoins de cette scène, leur portent secours. Le « Gérard Samuel », patron Eugène LE GALL et son équipage. L'« Arche d'Alliance », patron François LARNICOL et son équipage. Ils sauvent 10 hommes. Le drame laisse 27 naufragés (15 sauveteurs et 12 marins), 23 veuves et 45 orphelins !

Je voudrais, en leur mémoire et en présence des familles, les nommer, c'est la moindre des fidélités qu'on leur doive. Chaque nom a un retentissement particulier pour chaque famille. Nous ne les oublions pas.

Sur le canot de sauvetage de Saint-Pierre, le « Léon Dufour » :

- Jean BERROU (32 ans) patron
- Vincent TANNIOU (43 ans) sous patron
- Jean LARNICOL (68 ans) matelot
- Alain CALVEZ (37 ans) matelot
- Jean L'HELGOUARC'H (34 ans) matelot
- Pierre CARVAL (29 ans) matelot
- Guillaume COSSEC (32 ans) matelot
- Laurent CALVEZ (26 ans) matelot

Sur le canot de sauvetage de Kérity, le « Comte et Comtesse Foucher » :

- François LE GARS (39 ans)
- Thomas CLOAREC (27 ans)
- Henri JÉZÉGABEL (40 ans)
- Yves STÉPHAN (30 ans)
- Pierre-Marie TANNIOU (26 ans)
- Henri KERLOC'H (40 ans)
- Laurent COUPA (25 ans)

N'oublions pas non plus les marins pêcheurs disparus sur les « cotres » comme on les appelait alors. Le « Berceau de Saint-Pierre » et le « Saint-Louis », les bateaux de pêche en détresse.

Le « Berceau de Saint-Pierre » : 7 hommes d'équipage. Aucun n'a survécu.

- Vincent et Pierre LARNICOL
- Jacques BIGER
- Nonna SALAÛN
- Pierre STÉPHAN
- Jean GUICHAOUA
- Jacques JÉGOU

La barque le « Saint-Louis » : 5 hommes d'équipage. Aucun n'a survécu.

- Julien DUPOUY
- Corentin JACOB
- Pierre LE LAY
- Henri TANTER
- Pierre LE FLOC'H

Une liste impressionnante à l'échelle d'une commune, un drame qui a eu un retentissement national. 27 disparus, des familles endeuillées, une épreuve terrible pour le monde maritime. Le plus jeune avait 18 ans ; le plus âgé, un sauveteur en retraite, avait 68 ans.

Ce drame terrible reste ancré dans notre mémoire collective.

Ce n'est pas, malheureusement, le seul naufrage au large de nos côtes, mais par son ampleur, c'est sûrement le plus marquant, le plus terrible. Il témoigne du courage, de la bravoure et de l'héroïsme de nos marins.

Heureusement, depuis 1925, des améliorations dans les conditions d'exercice du métier de marin ont été apportées :

- Prévisions météo.
- Surveillance des côtes et capacité d'intervention de l'État et des SNSM.
- Sécurité à bord des bateaux.

Mais le métier de marin reste un métier à risque. La mer est parfois imprévisible. Ne l'oublions pas.

Je vous remercie.